

AFRIQUE • FINANCEMENT

700 MILLIARDS \$

Comment financer l'économie réelle ?

Une estimation des besoins annuels non satisfaits. Derrière le chiffre, le défi des projets, des risques et des institutions qui organisent le financement.

DOSSIER • PAGES 2-3



Illustrations générées par IA • Scènes non documentaires

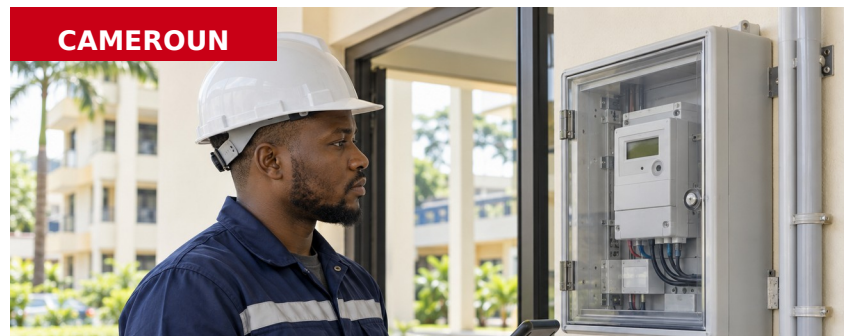
CAMEROUN



Grand Nord : 465 milliards FCFA de routes à l'épreuve des travaux

PAGE 7

CAMEROUN



16 000 compteurs : mieux mesurer l'électricité consommée

PAGE 8

AFRIQUE DU SUD

Investir : le coût des services défaillants

P. 4

MINÉRAIS CRITIQUES

De l'extraction à la transformation

P. 5

AFRIQUE DU SUD

Le choc pétrolier se transmet au crédit

P. 6

MONDE

Pétrole et taux : le coût du crédit

P. 9

ÉDITORIAL



Désiré ODODI

Directeur de publication

STEAZ DAILY NEWS

Une somme annoncée donne une mesure de l'ambition. Elle renseigne beaucoup moins sur ce qu'une économie saura en faire. Entre les deux se trouvent des contrats, des compétences, des réseaux et des décisions dont la qualité détermine si un financement deviendra une activité durable.

Les sept sujets de cette édition nous ramènent à ce travail concret. À New York, John Gachora évalue à plus de 700 milliards de dollars les besoins annuels de financement non satisfaits dans plusieurs domaines africains. Le chiffre mérite attention, à condition de conserver son statut d'estimation et de ne pas additionner des besoins hétérogènes comme s'il s'agissait d'un seul compte à approvisionner.

Une entreprise qui veut acheter une machine, une collectivité qui doit réhabiliter une route et un producteur d'électricité n'empruntent ni pour les mêmes durées ni contre les mêmes revenus. Les financer exige de comprendre leur activité, d'organiser les risques et de choisir des instruments

LE CAPITAL À L'ÉPREUVE DU TERRAIN

adaptés. La qualité de cette préparation se voit rarement dans les annonces. Elle se retrouve pourtant dans le coût du crédit et dans la solidité des projets.

Il serait cependant commode de tout ramener à la recherche de dossiers capables de convaincre un investisseur. Certaines infrastructures sont indispensables alors même que leurs recettes directes restent faibles. Une route peut desservir une région entière sans pouvoir se financer par un péage. La puissance publique garde donc une responsabilité : arbitrer les usages de ressources limitées, expliciter les engagements pris et assurer la continuité du service.

Au Cameroun, les marchés routiers du Grand Nord obligent précisément à regarder après l'attribution. La dépense engagée doit se retrouver dans l'avancement des ouvrages, puis dans leur usage. La place des entreprises nationales compte aussi, mais elle se construit dans la maîtrise des travaux, la sous-traitance qualifiée et la capacité à répondre aux prochains appels d'offres. La nationalité d'un titulaire ne dispense personne de mesurer ce qu'il livre.

L'électricité apporte une autre illustration de cette exigence. Les compteurs intelligents reçus à Douala peuvent améliorer la connaissance des consommations publiques. Encore faut-il les installer, fiabiliser les données et traiter les factures. La technologie produit une information ; l'organisation doit lui donner des effets. C'est dans cette

continuité que peut se redresser une partie de l'économie du service électrique.

La même attention au fonctionnement réel traverse le dossier des minerais. Transformer davantage en Afrique suppose de disposer d'énergie, de débouchés et de compétences, parfois répartis entre plusieurs pays. Une préférence pour la transformation locale ne règle pas à elle seule la question du prix de revient. Il faut construire les conditions qui permettent à une activité industrielle de tenir dans la durée, y compris lorsque les cours se retournent.

Or cette préparation intervient dans un environnement financier qui se durcit. Le pétrole renchérit les transports ; les tensions inflationnistes pèsent sur les décisions monétaires et sur le financement. L'Afrique du Sud en donne déjà une traduction concrète. Pour les entreprises et les États, un investissement fragile devient plus difficile à soutenir lorsque son coût financier augmente.

Notre rôle est de suivre ces passages avec précision : du besoin au financement, du contrat à l'ouvrage, de l'équipement au service rendu. C'est là que se forme une capacité économique. Le journal doit permettre au lecteur de distinguer ce qui a été annoncé, ce qui est engagé et ce qui fonctionne effectivement. À cette condition, l'information aide à apprécier les décisions et à demander des comptes sur leurs résultats.

AFRIQUE • FINANCEMENT | DOSSIER 1/2

700 milliards \$: derrière les besoins, le défi des projets finançables

John Gachora, dirigeant de NCBA, estime à plus de 700 milliards de dollars les besoins annuels de financement non satisfaits en Afrique. Ce montant agrège plusieurs domaines ; il ne constitue pas un déficit budgétaire continental.



Illustration générée par IA • Scène non documentaire

LES REPÈRES**> 700 Md\$**

Besoins annuels non satisfaits
estimés par John Gachora

4 domaines

Infrastructures, climat,
commerce et MPME

Réunis à New York en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, des dirigeants financiers africains ont remis au centre du débat une difficulté bien connue des entreprises : des besoins considérables coexistent avec des capitaux qui ne trouvent pas toujours les projets dans lesquels s'engager. Au Bullish Africa Summit, John Gachora, directeur général de NCBA Group, a chiffré à plus de 700 milliards de dollars par an la demande de financement non satisfaite dans les infrastructures, le climat, le commerce et les micro, petites et moyennes entreprises.

L'estimation, reprise dans une communication de NCBA publiée le 25 septembre, décrit un ensemble de besoins de natures différentes. Elle ne correspond ni à une dette à rembourser ni à un portefeuille de projets immédiatement disponibles pour les investisseurs. Son intérêt est de mesurer l'ampleur du problème ; sa limite est de réunir sous un même montant des activités qui ne se financent pas de la même manière.

Un besoin économique ne devient pas spontanément un actif dans lequel une banque peut prêter ou un fonds investir.

Avant d'engager des ressources, ces acteurs doivent comprendre qui porte le projet, quels revenus il produira, quelles dépenses seront nécessaires et qui supportera les aléas. Une infrastructure utile peut rester difficile à financer lorsque les conditions de son exploitation ou de son remboursement sont insuffisamment établies.

Le continent reçoit pourtant déjà des capitaux. Dans sa présentation, le dirigeant de NCBA cite environ 70 milliards de dollars d'investissements directs étrangers en 2025, ainsi que 5,1 milliards de levées de fonds de capital privé et 3,9 milliards de financement en capital-risque pour 506 opérations. Ces données, rapportées par le groupe bancaire, appartiennent à des catégories distinctes. Elles ne peuvent être additionnées ou directement soustraites à l'estimation des besoins pour calculer une somme qui manquerait encore.

Le constat déplace néanmoins la discussion vers les institutions qui organisent le financement. Les banques, les fonds et les plateformes d'investissement doivent rapprocher des épargnants qui recherchent un rendement et des entreprises dont les besoins s'expriment dans

d'autres monnaies, pour d'autres durées et à des échelles parfois modestes. Cette fonction d'intermédiation exige autant de connaissance des activités que de capacité financière.

La préparation d'un projet devient alors déterminante. Des études techniques crédibles, des autorisations obtenues, un coût de construction documenté et des contrats cohérents permettent d'identifier les risques avant le décaissement. À l'inverse, une incertitude laissée sans réponse se retrouve généralement dans les garanties exigées, dans le taux demandé ou dans la décision de ne pas financer.

Le chiffre avancé à New York invite donc à examiner cette chaîne de préparation. Il ne permet pas de conclure que tout projet africain trouverait preneur dès lors qu'il serait mieux présenté. Certains besoins nécessitent des financements publics ou concessionnels ; d'autres peuvent relever de l'investissement commercial. La première étape consiste à savoir lesquels, et à construire pour chacun une proposition financière compatible avec son utilité et ses revenus.

Source : NCBA Group, communication du 25 septembre 2026

AFRIQUE • FINANCEMENT | DOSSIER 2/2

Du besoin au financement, construire la chaîne de confiance

La disponibilité du capital ne règle pas la durée du prêt, le risque de change ou la capacité d'exécution. C'est dans ces choix que se joue l'accès des entreprises africaines à un financement soutenable.



Illustration générée par IA
Scène non documentaire

LES REPÈRES**MONNAIE**

Faire correspondre recettes et engagements financiers

EXÉCUTION

Suivre les décaissements et les réalisations

Une centrale qui vend son électricité en monnaie locale mais rembourse ses emprunts en dollars porte un risque très concret : si sa monnaie se déprécie, sa charge de dette peut augmenter sans que ses recettes progressent dans les mêmes proportions. Le financement ne peut donc être apprécié uniquement à partir du taux affiché. La monnaie, la durée et les conditions de remboursement déterminent aussi sa compatibilité avec l'activité.

Les garanties répondent à une partie de cette difficulté. Elles peuvent couvrir un risque précis, faciliter l'intervention d'un prêteur ou répartir certaines pertes entre plusieurs acteurs. Elles ne suppriment toutefois ni les obligations de l'emprunteur ni le coût d'un projet mal conçu. Lorsqu'une garantie publique est mobilisée, elle crée également un engagement qui doit être identifié et suivi.

Dans le même esprit, associer des ressources de développement à des capitaux commerciaux peut rendre possible un investissement dont les premières années sont particulièrement risquées. L'enjeu consiste à justifier l'intervention publique, à définir ce qu'elle finance et à éviter qu'elle ne couvre durablement une activité incapable de fonctionner sans soutien. La qualité du montage se mesure à cette transparence autant qu'au volume des fonds réunis.

Pour une petite entreprise, les obstacles prennent souvent une autre forme. Un investissement peut être rentable mais trop limité pour intéresser un grand fonds. Son examen demande pourtant du temps : analyser les comptes, comprendre le marché, évaluer le dirigeant et suivre l'usage des sommes prêtées. Rapporté au montant recherché, ce travail peut devenir coûteux. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'existence d'une épargne abondante ne garantit pas l'accès au crédit de tous les producteurs.

Des intermédiaires qui connaissent les entreprises peuvent réduire cet écart. Leur rôle est d'éclairer les décisions, de proposer des instruments adaptés et de suivre l'activité après le versement initial. Un financement d'équipement, une avance sur commandes et une prise de participation répondent à des besoins différents.

La mobilisation de l'épargne africaine doit, elle aussi, tenir compte de ces contraintes. Les ressources d'une compagnie d'assurance ou d'un fonds de pension servent à honorer des engagements envers ses clients. Leur orientation vers des infrastructures exige une durée, une liquidité et un risque compatibles avec ces obligations. L'attachement au développement du continent ne peut

tenir lieu d'évaluation financière ni autoriser l'exposition incontrôlée de l'épargne.

Des informations fiables, des règles applicables et des possibilités de sortie permettent à davantage d'investisseurs de se positionner. À l'inverse, l'incertitude sur les droits de propriété, les paiements ou le règlement des différends peut immobiliser les capitaux, malgré des perspectives commerciales favorables.

La puissance publique intervient tout au long de cette construction. Elle prépare certains projets, organise les services collectifs et fixe des règles dont la prévisibilité entre dans les calculs des investisseurs. Mais elle doit aussi choisir : une ressource budgétaire mobilisée pour garantir une opération n'est plus disponible pour une autre. Le coût des soutiens mérite donc d'être rapproché des résultats qu'ils permettent d'obtenir.

Après le financement commence enfin l'exécution. Un calendrier crédible doit pouvoir être confronté aux travaux ; les décaissements doivent correspondre aux besoins et aux étapes prévues. La transparence sur l'avancement protège la relation entre le porteur du projet et ses financeurs. Elle permet aussi de traiter une difficulté assez tôt, avant qu'un retard ne se transforme en dépassement de coût ou en rupture de trésorerie.

La discussion ouverte à New York trouve ici sa traduction opérationnelle. Réduire les besoins non satisfaits demande de financer davantage de projets et de mieux préparer leur réalisation. Le progrès se mesurera aux entreprises qui investissent, aux services qui fonctionnent et aux engagements tenus. C'est ce parcours qui transforme le capital en capacité productive.

AFRIQUE DU SUD • INVESTISSEMENT

L'attractivité se joue aussi dans les services qui fonctionnent

Le forum économique France-Afrique du Sud, annoncé les 29 et 30 septembre, abordera notamment les visas et les infrastructures municipales. Pour les entreprises, ces contraintes entrent directement dans le coût d'un projet.



Illustration générée par IA
Scène non documentaire

LES REPÈRES

29-30 SEPT.

Forum économique annoncé
France-Afrique du Sud

SERVICES

Eau, infrastructures
municipales et visas

Les investisseurs regardent une usine avec ses machines, mais aussi avec les services qui lui permettent de travailler. En Afrique du Sud, l'accès à l'eau, la fiabilité des infrastructures municipales et les délais administratifs figurent parmi les préoccupations qui doivent être discutées cette semaine lors du forum économique franco-sud-africain. Selon Business Day, les procédures de visas font également partie des obstacles à l'investissement inscrits à l'agenda.

Annoncée pour mardi et mercredi, la rencontre intervient alors que les entreprises cherchent à apprécier les conditions concrètes d'implantation. La chambre de commerce franco-sud-africaine présente elle aussi les infrastructures comme un terrain de coopération, notamment dans l'eau et les services urbains. La discussion porte

donc sur des fonctions qui influencent chaque journée d'exploitation, bien au-delà de la signature d'un accord.

Une entreprise peut disposer d'un marché et d'une technologie compétitive tout en supportant des coûts supplémentaires parce que l'environnement immédiat fonctionne mal. Une alimentation en eau incertaine impose du stockage. Des retards de transport immobilisent les produits et la trésorerie. La difficulté à faire venir une équipe technique peut repousser une installation ou prolonger un arrêt de production. Ces dépenses apparaissent rarement dans les premières présentations d'un projet.

Elles modifient pourtant sa rentabilité. Le capital nécessaire ne finance plus seulement l'outil industriel ; il doit aussi compenser les services insuffisants. Deux installations identiques peuvent ainsi produire à des coûts différents selon leur localisation. Ce que la collectivité fournit de manière fiable devient une composante de la compétitivité, au même titre que le prix des équipements ou l'accès aux clients.

Le débat sur l'attractivité mérite donc de dépasser les incitations fiscales et le nombre de projets annoncés. Un avantage accordé au moment de l'implantation peut perdre une partie de son intérêt si les coûts d'exploitation restent élevés ou imprévisibles. Pour un investisseur, la stabilité des règles et la capacité à résoudre les problèmes comptent sur toute la durée de l'activité.

Les visas illustrent cette dimension opérationnelle. Lorsqu'un projet dépend de spécialistes pour le montage, la maintenance ou la formation, la prévisibilité des délais devient importante. Il ne s'agit

pas de soustraire les entreprises aux règles d'entrée sur le territoire, mais d'éviter qu'une procédure incertaine n'introduise un risque supplémentaire dans un calendrier industriel déjà complexe.

Le forum peut faire apparaître des partenaires et rapprocher des besoins de solutions techniques. Ses résultats ne pourront toutefois être appréciés seulement au nombre de rencontres organisées ou de protocoles signés. L'intérêt suscité devra se traduire en études achevées, en décisions d'investissement et en travaux, avant que les installations commencent à produire.

Une difficulté identifiée sans responsable chargé de la traiter peut rester longtemps à l'état de constat. Le suivi suppose donc de savoir quelle autorité intervient, quels délais sont retenus et comment les entreprises peuvent signaler les blocages. Cette continuité administrative est peu spectaculaire, mais elle contribue à rendre les engagements crédibles.

L'expérience sud-africaine concerne l'ensemble des économies qui cherchent à attirer davantage de capitaux. Les ressources naturelles, la taille d'un marché ou la présence d'une main-d'œuvre ne suffisent pas à déterminer une décision. L'investisseur compare aussi le coût de ce qu'il devra organiser lui-même pour pouvoir fonctionner.

Le rendez-vous franco-sud-africain sera utile s'il permet de rapprocher les annonces de ces conditions d'exécution. Une amélioration durable de l'attractivité se vérifiera ensuite dans la régularité de l'eau et de l'énergie, dans les délais d'autorisation et dans la capacité des entreprises à exploiter les installations qu'elles ont financées.

AFRIQUE • MINÉRAIS CRITIQUES

Des minerais à l'industrie, la transformation se prépare

À la veille de l'Egypt Mining Forum, Karim Badawi a appelé à renforcer la coopération entre États et investisseurs. Pour capter davantage de valeur, les pays africains doivent réunir les conditions industrielles de la transformation.



Illustration générée par IA
Scène non documentaire

LES REPÈRES

28-29 SEPT.

Egypt Mining Forum
Édition 2026

VALEUR LOCALE

Transformation, compétences
et fournisseurs

La coopération minière africaine se discute cette semaine en Égypte avec une question qui dépasse l'exploration : comment relier les ressources du sous-sol aux marchés et aux activités industrielles ? Lors d'une table ronde préparatoire à l'Egypt Mining Forum, prévu les 28 et 29 septembre, le ministre égyptien du Pétrole et des Ressources minérales, Karim Badawi, a plaidé pour une collaboration renforcée entre gouvernements et investisseurs.

Le communiqué de son ministère, daté du 27 septembre, insiste sur des cadres nationaux adaptés aux besoins de chaque pays. Cette précision compte. L'existence d'un gisement ne suffit pas à déterminer quelle industrie pourra s'installer à proximité, à quel coût et avec quels débouchés. Le choix des étapes de transformation doit partir de

ces conditions concrètes.

Entre la roche extraite et le produit fini, la chaîne peut comprendre la concentration du minerai, le raffinage, la transformation chimique et la fabrication de composants. Chaque étape appelle des équipements, des compétences et des clients différents. Les emplois et les revenus qui peuvent y être associés expliquent l'intérêt des États pour une transformation plus importante sur leur territoire.

Cette ambition rejoint les orientations défendues par plusieurs banques multilatérales de développement. Dans leur déclaration commune du 17 avril, publiée par la Banque mondiale, elles associent le développement des filières minérales aux infrastructures, à la préparation des projets et à la coopération régionale. La transformation est ainsi envisagée avec les moyens qui la rendent possible : énergie, eau, transport, financement et accès aux marchés.

Une unité de raffinage consomme du capital avant de produire ses premières recettes. Elle doit disposer d'un approvisionnement régulier, d'une technologie maîtrisée et d'une énergie compatible avec son prix de revient. Si l'une de ces conditions manque, le fait de construire près d'une mine ne garantit pas un avantage économique. Le coût de l'électricité ou du transport peut absorber une partie du gain attendu de la proximité du minerai.

Les débouchés doivent également être identifiés. Une capacité installée n'est pas une vente. La qualité du produit, les volumes livrables, les délais et la fiabilité des contrats déterminent l'accès aux acheteurs. Une stratégie de transformation qui négligerait cette dimension commerciale risquerait d'ajouter des

équipements sans bâtir une activité capable de durer.

Il n'est pas nécessaire que toutes les étapes soient reproduites dans chaque pays. Des complémentarités régionales peuvent rapprocher une ressource minière, une énergie disponible, un savoir-faire industriel et une plateforme portuaire. Cette répartition suppose toutefois des échanges réguliers et des règles compatibles. Une frontière lente ou un corridor coûteux peut affaiblir l'avantage obtenu dans l'usine.

La négociation avec les investisseurs doit alors préciser ce qui sera effectivement réalisé : opérations de transformation, recours aux fournisseurs locaux, formation, entretien des installations et gestion des impacts. Un engagement général de transfert de compétences devient plus utile lorsqu'il est associé à un contenu, à un calendrier et à des résultats observables.

Les communautés concernées ont aussi leur place dans cette évaluation. Une activité minière peut créer des revenus tout en exerçant une pression sur l'eau, les sols ou les services locaux. Le développement industriel ne peut être apprécié uniquement à partir des exportations. Il doit intégrer les coûts assumés par le territoire et les conditions dans lesquelles l'activité pourra se poursuivre.

Pour les pays africains, la marge de progression se situe dans des choix industriels précis. Certains pourront approfondir le traitement d'un minerai ; d'autres gagneront davantage en renforçant les équipements, la maintenance ou les services associés. La capacité à conserver de la valeur se jugera sur ces activités effectivement créées, sur leur compétitivité et sur les compétences qui resteront après l'investissement initial.

AFRIQUE DU SUD • ÉNERGIE ET TAUX

Le choc pétrolier se transmet au coût du crédit

La banque centrale sud-africaine a porté son taux directeur à 7,25 %, avec effet au 25 septembre. Le renchérissement des carburants complique le retour de l'inflation vers sa cible et pèse sur les décisions d'investissement.



Illustration générée par IA
Scène non documentaire

LES REPÈRES**7,25 %**

Taux directeur sud-africain
effectif depuis le 25 septembre

29 SEPT.

Publication prévue
du bulletin trimestriel

Le choc énergétique a déjà une traduction monétaire en Afrique du Sud. La South African Reserve Bank a décidé de relever son taux directeur de 25 points de base, à 7,25 %, avec effet au 25 septembre. Dans sa communication de septembre, elle décrit un environnement marqué par les tensions sur l'offre mondiale et par la reprise des pressions sur les carburants.

La publication de son bulletin trimestriel reste prévue pour mardi 29 septembre, selon son calendrier officiel. Ce document apportera d'autres éléments sur l'économie ; il ne faut pas lui attribuer à l'avance des conclusions. La décision monétaire est, elle, déjà publique et permet d'examiner la manière dont un choc extérieur atteint les ménages et les entreprises.

Le pétrole entre d'abord dans la facture des importations et dans le coût des carburants. Pour une entreprise de transport, une activité agricole ou un distributeur, cette hausse peut renchérir les opérations courantes. Selon la concurrence et les contrats en cours, une partie du surcoût est absorbée dans les marges ou répercutée dans les prix facturés aux clients.

Le passage à une inflation plus large dépend ensuite de la durée du choc et du comportement des acteurs. Une hausse ponctuelle ne produit pas les mêmes effets qu'un renchérissement répété qui finit par modifier les anticipations, les négociations salariales et les décisions de prix. C'est ce risque de propagation que la banque centrale cherche à limiter.

Le taux de change intervient également. Une monnaie plus faible peut amplifier le coût local d'un pétrole payé en dollars, tandis qu'une monnaie résistante en atténue une partie. Dans son diagnostic de septembre, la SARB souligne justement la résilience du rand. La transmission du choc reste donc plus complexe qu'une simple correspondance entre le prix du baril et l'inflation intérieure.

Le relèvement des taux ne fournit aucun carburant supplémentaire et ne répare pas une chaîne d'approvisionnement. Il agit principalement sur les conditions de financement et sur la demande. La banque centrale cherche ainsi à éviter que la hausse initiale des coûts ne s'installe durablement dans l'ensemble des prix. Cet arbitrage devient plus difficile lorsque l'activité subit déjà les effets du choc énergétique.

Pour une entreprise, la contrainte peut être double. Les dépenses d'exploitation augmentent avec le transport ou les intrants, tandis qu'un nouvel emprunt devient plus coûteux. Un projet jugé viable quelques mois auparavant peut alors demander davantage de fonds propres, une réduction de son périmètre ou un report. Les investissements dont la rentabilité est la plus étroite sont particulièrement sensibles à ces changements.

Les ménages disposent, eux aussi, de marges inégales pour absorber le choc. Une dépense supplémentaire de transport réduit les ressources disponibles pour d'autres achats. Les emprunteurs exposés à un taux variable ou à un nouveau crédit peuvent subir une seconde pression. La vitesse de transmission dépend des contrats et de la façon dont les banques ajustent leurs conditions.

Cette situation renforce l'intérêt des réformes qui réduisent durablement les coûts de fonctionnement. Une logistique plus fiable, des équipements moins énergivores ou une alimentation électrique mieux organisée ne font pas disparaître la volatilité internationale. Ils peuvent toutefois limiter la quantité de ressources nécessaire pour produire et transporter un même bien.

Le suivi devra porter sur les données à venir, sur la persistance des prix élevés et sur la réponse des entreprises. La hausse à 7,25 % est une décision acquise ; son effet complet ne peut pas être mesuré immédiatement. Le bulletin attendu mardi devra être lu dans cette perspective : comprendre où le choc se transmet, qui l'absorbe et comment il modifie l'investissement réel.

CAMEROUN • INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Grand Nord : 465 milliards FCFA de routes à l'épreuve de l'exécution

Des entreprises chinoises exécutent dix des seize marchés recensés, soit environ 66 % de leur valeur. Au-delà de cette concentration, les retards rapportés replacent l'avancement des ouvrages au centre du dossier.



Illustration générée par IA
Scène non documentaire

LES REPÈRES

465 Md FCFA

Valeur du portefeuille routier recensé dans le Grand Nord

≈ **66 %**

Part en valeur des contrats exécutés par les groupes chinois

Les entreprises chinoises concentrent près de 306 milliards FCFA sur un portefeuille d'environ 465 milliards de grands travaux routiers recensés dans l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord. Selon un document du ministère des Travaux publics cité par Investir au Cameroun, elles exécutent dix des seize marchés concernés. Les 66 % correspondent à la valeur des contrats, et non à leur nombre.

Les programmes couvrent notamment les axes Ngaoundéré–Garoua, Maroua–Bogo–Pouss, Maroua–Moutourwa, Magada–Yagoua et Mora–Kousséri. Ils associent des financements de partenaires de développement et des contreparties camerounaises. Ces routes doivent améliorer la circulation dans le septentrion ; leur utilité dépendra de la réalisa-

tion des ouvrages et de la continuité des liaisons.

L'état d'avancement rapporté appelle cependant l'attention. Sur Ngaoundéré–Garoua, les cinq lots confiés à des entreprises chinoises resteraient sous 5 % d'exécution après dix mois. Sur Magada–Yagoua, les niveaux cités se situeraient entre 14 % et 19 %, avec plus de 80 % des délais contractuels consommés. Ces données proviennent de l'état des lieux relayé par la presse ; elles ne constituent pas un constat de terrain réalisé par STEAZ.

Sur un lot de Mora–Kousséri, Zhonglin International Construction aurait par ailleurs été mis en demeure le 2 septembre pour insuffisance du personnel d'encadrement. Ces éléments doivent conduire à examiner les obligations contractuelles, les moyens mobilisés et les réponses apportées aux difficultés. Ils ne permettent pas, à eux seuls, d'attribuer toutes les causes des retards aux mêmes facteurs.

Une évaluation sérieuse distingue en effet la mobilisation de l'entreprise, la disponibilité des financements, les contraintes techniques et les conditions d'accès au chantier. Le temps contractuel consommé et le pourcentage d'exécution physique ne progressent pas nécessairement de manière parfaitement linéaire. Un écart important exige néanmoins des explications documentées et un calendrier de rattrapage crédible.

La nationalité du prestataire ne remplace pas cette mesure. Le maître d'ouvrage doit pouvoir apprécier la qualité des travaux, leur conformité et leur avancement pour chaque titulaire. La concentration des marchés peut accroître l'importance de ce suivi, mais elle ne suffit pas à démontrer une défaillance

collective ni à établir la performance d'un chantier particulier.

Un autre enjeu se situe dans les capacités que le Cameroun conservera au terme de ces programmes. Construire une route mobilise de l'ingénierie, des matériaux, des laboratoires, des équipements, de la maintenance et de la logistique. Une partie de cette activité peut faire progresser les entreprises nationales, à condition que leur participation dépasse l'exécution ponctuelle de tâches peu qualifiées.

Le contenu local se mesure donc aussi à la complexité des travaux confiés, à la formation des équipes et à la solidité des relations de sous-traitance. Un fournisseur qui améliore ses procédés ou un bureau d'études qui acquiert de nouvelles références augmente sa capacité à répondre aux prochains marchés. Ces résultats demandent un suivi distinct de celui des kilomètres réalisés.

Les obstacles à l'accès aux grands contrats restent concrets : garanties, trésorerie, équipements lourds et expérience technique. Une politique qui souhaite renforcer les entreprises camerounaises doit travailler sur ces conditions, sans abaisser les exigences de qualité. La dépense publique peut contribuer à structurer un tissu productif si les compétences acquises deviennent réutilisables au-delà du chantier.

Les 465 milliards FCFA doivent ainsi être appréciés à deux horizons. À court terme, les ouvrages financés doivent avancer et être livrés dans des conditions satisfaisantes. À plus long terme, leur réalisation doit laisser des entreprises et des équipes mieux préparées. Le bilan économique du programme dépendra à la fois de la route mise en service et de la capacité de construction qu'il aura permis de développer.

CAMEROUN • ÉLECTRICITÉ

16 000 compteurs intelligents pour mieux suivre la consommation

Une première tranche a été reçue à Douala le 23 septembre, principalement pour les bâtiments publics. La réussite du programme dépendra des installations effectives, de la fiabilité des données et du traitement des factures.



Illustration générée par IA
Scène non documentaire

LES REPÈRES

16 000

Compteurs réceptionnés
le 23 septembre à Douala

30 DÉCEMBRE

Échéance annoncée
pour les objectifs de déploiement

Le ministère de l'Eau et de l'Énergie a réceptionné à Douala une première tranche de 16 000 compteurs intelligents le 23 septembre. Selon Business in Cameroon, les équipements sont principalement destinés aux bâtiments et administrations publics. Leur déploiement doit permettre de mieux connaître les consommations et de fiabiliser la facturation de l'électricité.

Le calendrier annoncé donne au programme des échéances vérifiables. Les premières installations doivent commencer avant la fin septembre et au moins 10 000 compteurs sont attendus dans les bâtiments publics d'ici au 30 décembre 2026. Un volet résidentiel doit suivre : les premiers appareils destinés aux nouveaux branchements des ménages sont annoncés à partir d'octobre, avec 30 000 unités prévues au

déploiement avant la même échéance de décembre.

Ces volumes décrivent des étapes différentes. Les 16 000 appareils ont été réceptionnés ; les objectifs de décembre portent sur le déploiement à réaliser. Le nombre reçu ne doit donc pas être présenté comme un nombre de compteurs déjà installés ou opérationnels. Cette distinction sera nécessaire pour apprécier les progrès du programme dans les prochaines semaines.

L'intérêt du comptage apparaît au début de la chaîne commerciale. Sans mesure fiable, la consommation d'un bâtiment est difficile à rapprocher de sa facture et les anomalies sont moins faciles à identifier. Disposer de données plus précises peut améliorer le suivi des usages et aider les administrations à comprendre l'évolution de leurs dépenses énergétiques.

Le compteur ne réalise toutefois pas, à lui seul, cette transformation. Les données doivent être correctement associées aux bâtiments et aux comptes clients, puis intégrées au système de facturation. Une erreur d'identification ou une transmission défectueuse peut limiter l'utilité d'un appareil techniquement fonctionnel. La qualité du déploiement compte donc autant que la quantité de matériel posée.

Le recouvrement constitue encore une étape distincte. Une facture plus précise peut réduire les contestations et rendre les obligations plus lisibles ; elle ne garantit pas son paiement. Les procédures de validation, les crédits disponibles et le traitement des impayés restent déterminants. Le résultat financier doit être mesuré à partir des sommes effectivement encaissées, sans le déduire

automatiquement du nombre de compteurs.

Le choix de commencer par des bâtiments publics peut également faciliter le pilotage des consommations de l'État. Des séries de données cohérentes permettraient de comparer les usages dans le temps, d'identifier des variations inhabituelles et d'orienter des interventions. Encore faut-il définir qui examine ces informations et quelles décisions peuvent en découler.

Pour les ménages concernés par de nouveaux branchements, l'enjeu comprend l'accès au service. Le déploiement doit s'accompagner d'une information compréhensible sur le fonctionnement de l'équipement et sur la facturation. La modernisation technique sera mieux acceptée si l'utilisateur peut vérifier ce qui lui est demandé et obtenir une réponse lorsqu'il constate une anomalie.

Le suivi peut dès lors porter sur des résultats successifs : appareils installés, appareils effectivement communicants, données utilisables, factures établies et paiements reçus. Ces indicateurs n'évaluent pas la même chose. Les rapprocher permettra d'identifier l'endroit où un progrès technique produit un effet et celui où la chaîne reste incomplète.

Cette opération ne règle pas les besoins de production, de transport ou de maintenance du système électrique. Elle intervient sur une autre condition de sa viabilité : la capacité à mesurer ce qui est livré et à en organiser le paiement. À l'approche du 30 décembre, le premier bilan devra donc distinguer les équipements déployés des améliorations réellement constatées dans le service et dans les recettes.

Source : Business in Cameroon, 26 septembre 2026

MONDE • MARCHÉS ET FINANCEMENT

Pétrole et taux : le financement extérieur sous pression

Le pétrole progresse et l'or recule dans les premières transactions du lundi 28 septembre. Pour les économies africaines, le risque se situe dans la transmission de ces tensions au coût de la dette et aux investissements.



Illustration générée par IA
Scène non documentaire

LES REPÈRES**3,75-4 %**

Fourchette de taux de la Fed
rapportée en septembre

-1,5 %

Or au comptant à 01 h 17 GMT
le 28 septembre — intrajournalier

L'ouverture de la semaine reste marquée par les inquiétudes sur l'énergie et les taux d'intérêt. Dans une dépêche Reuters relayée par Business Recorder, l'or au comptant reculait de 1,5 %, à 4 223,95 dollars l'once, à 01 h 17 GMT ce lundi 28 septembre. Les prix du pétrole repartaient à la hausse, dans un contexte d'incertitude sur une issue diplomatique aux tensions entre les États-Unis et l'Iran.

Une autre dépêche Reuters, diffusée dans les premières transactions asiatiques, signalait un Brent en progression de 1,6 %, à 106 dollars le baril. Ces cotation sont des observations intrajournalières, relevées à des moments différents ; elles ne décrivent pas les performances de clôture. Leur intérêt, pour l'économie réelle, est d'éclairer les anticipations de coûts et de financement.

La Réserve fédérale américaine a relevé en septembre sa fourchette de taux à 3,75-4 %, selon Reuters. Les investisseurs évaluent désormais la possibilité de nouvelles hausses si l'inflation persiste. Une telle anticipation peut modifier les conditions de marché avant même qu'une nouvelle décision de la banque centrale intervienne.

L'or illustre ce mécanisme. Le métal ne verse pas d'intérêt. Lorsque les placements obligataires offrent une rémunération plus élevée, son coût d'opportunité augmente. Cela peut peser sur son cours, sans suffire à expliquer chaque variation quotidienne. Le dollar, les positions des investisseurs et les anticipations géopolitiques interviennent également dans les arbitrages.

Pour les États et les entreprises africains, l'enjeu principal apparaît sur les marchés de financement. Le rendement des titres américains sert de référence à une partie des emprunts internationaux en dollars. À cette base s'ajoute une prime liée au risque de l'emprunteur, à la durée du financement et aux conditions du marché. Si la référence monte, le coût d'une nouvelle émission peut augmenter même sans dégradation propre au pays concerné.

La transmission n'est toutefois pas uniforme. Le coût d'une dette déjà contractée à taux fixe ne change pas immédiatement lorsque les rendements progressent. L'exposition se retrouve davantage dans les besoins de refinancement, dans les nouveaux emprunts et dans les contrats à taux variable. Le calendrier des échéances devient donc aussi important que le niveau général des taux.

Les importateurs d'énergie peuvent subir plusieurs pressions simultanées. Le pétrole renchérit la facture extérieure ; un dollar plus fort peut accroître son coût en monnaie locale ; des conditions financières plus strictes compliquent le financement des achats ou des investissements. L'intensité de ce cumul dépend du change, des contrats d'approvisionnement et des mécanismes intérieurs de fixation des prix.

Les pays exportateurs d'hydrocarbures ne se trouvent pas exactement dans la même position. Une hausse des cours peut soutenir certaines recettes, mais son bénéfice dépend des volumes vendus, des coûts et des modalités fiscales. Il serait donc imprécis de parler d'un effet identique pour toutes les économies africaines à partir du seul mouvement du baril.

Au niveau d'un projet, les taux entrent dans le calcul de rentabilité. Une centrale, une usine ou un réseau peut nécessiter davantage de recettes pour couvrir le même investissement lorsque son financement devient plus cher. Le porteur du projet doit alors arbitrer entre une contribution accrue en fonds propres, une adaptation du montage ou un report. Le coût du capital finit ainsi par influencer les capacités qui seront effectivement construites.

Les prochaines publications économiques permettront aux investisseurs de réévaluer ces anticipations. D'ici là, la prudence consiste à séparer la variation d'une séance de ses conséquences durables. Pour l'Afrique, suivre les marchés mondiaux sert surtout à comprendre à quelles conditions les budgets, les entreprises et les infrastructures pourront se financer dans les mois qui viennent.

steazTV

info

L'info qui éclaire l'avenir.

La chaîne panafricaine
de l'information stratégique.



DISPONIBLE SUR
TOUTES VOS PLATEFORMES



TÉLÉVISION



STREAMING



MOBILE



RÉSEAUX SOCIAUX



Scannez pour nous suivre

steaztv.info



S'INFORMER
AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE
DEMAIN.